

(cadre réservé au cfi)



COMITE FRANÇAIS IFLA

DEMANDE DE BOURSE POUR LE CONGRES IFLA GOTEBORG 2010

****candidature française****

1. RESUME DES INFORMATIONS RELATIVES AU DEMANDEUR

Civilité	Monsieur <input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Mademoiselle <input type="checkbox"/>
Nom	
Pays	FRANCE
Courriel (merci d'écrire lisiblement)	
Nom de l'établissement	
Fonctions dans l'établissement	
Responsabilités dans une ou des associations professionnelles (indiquez laquelle ou lesquelles) ?	

2. PROCEDURE D'EXAMEN

(cadre réservé au cfi)

demande recevable	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
avis des rapporteurs	favorable <input type="checkbox"/>	défavorable <input type="checkbox"/>
avis de la Commission d'Attribution	favorable <input type="checkbox"/>	défavorable <input type="checkbox"/>
décision du Conseil d'Administration	favorable <input type="checkbox"/>	défavorable <input type="checkbox"/>

3. SUIVI DU DOSSIER

(cadre réservé au cfi)

date de réception du dossier	/ / 2010
date d'information du boursier	/ / 2010
date d'acceptation par le boursier	/ / 2010
date d'envoi du rapport	/ / 2010
date d'envoi de la traduction	/ / 2010
date d'envoi des justificatifs de dépenses	/ / 2010

4. COORDONNEES PERSONNELLES

Adresse personnelle	
Téléphone personnel fixe	
Téléphone personnel mobile	
Courriel (merci d'écrire lisiblement)	
Responsabilités dans une ou des associations professionnelles (indiquez laquelle ou lesquelles) ?	

5. COORDONNEES PROFESSIONNELLES

Nom de l'établissement	
Fonctions dans l'établissement	
Adresse	
Téléphone	
Fax	
Nom du chef d'établissement	
Courriel du chef d'établissement	
Adresse professionnelle si différente de l'adresse de l'établissement	
Téléphone professionnel si différent de l'adresse de l'établissement	

6. INFORMATIONS PROFESSIONNELLES

Diplômes professionnels en bibliothéconomie ou sciences de l'information	
Diplômes universitaires :	
Langue(s) parlées	
Langue(s) écrites	

7. VOUS ET L'IFLA	
Votre établissement est-il adhérent à l'IFLA ?	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui dans quelles sections ?	
La/les association(s) dont vous êtes membre est/sont-elle(s) adhérente(s) à l'IFLA ?	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui dans quelles sections ?	
Avez-vous déjà participé à une conférence IFLA ?	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui laquelle ou lesquelles ?	
Responsabilités actuelles à l'IFLA :	
Responsabilités précédentes à l'IFLA :	
Si la réponse aux 2 questions précédentes est négative, avez-vous pris des contacts avec l'IFLA ou avec une section de l'IFLA ?	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui lesquels ?	
Avez-vous proposé une communication ?	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Si oui, indiquez son titre (ou son thème)	
Est-elle acceptée par une section ?	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Précisez laquelle :	

8. MOTIVATION DE LA CANDIDATURE

Indiquez ci-dessous vos motivations. Ces éléments d'information seront déterminants dans la décision du conseil d'administration de retenir ou non votre candidature.

9. MODALITES FINANCIERES

La bourse est constituée d'une allocation forfaitaire destinée à couvrir la plus grande partie des frais entraînés par la participation au Congrès. Le nombre de jours pris en charge par le CFI varie selon les activités et responsabilités exercées au sein de l'IFLA. Elle ne comprend pas le coût de l'inscription au Congrès dont le montant doit être sollicité auprès d'un autre financeur (établissement ou association).

Si une bourse vous est accordée, souhaitez-vous recevoir une avance avant votre départ ?

oui non

Cette avance ne peut dépasser 75 % de la bourse accordée. Le solde sera versé après réception par le CFI du compte rendu et des pièces justificatives demandées ci-dessous (rubrique 12).

10. VISA DU CHEF D'ETABLISSEMENT (OBLIGATOIRE)

Nom

prénom

date

signature

11. PIECES A JOINDRE ET MODALITES D'ENVOI

Pour être complet, votre dossier de candidature doit comporter le présent formulaire dûment complété et un curriculum vitae.

L'ensemble de ces pièces constitue votre dossier de candidature. Il doit être envoyé au CFI en double exemplaire :

- l'un par voie hiérarchique
- l'autre par courrier simple

Ces deux exemplaires peuvent être envoyés :

- par messagerie électronique à soizik.jouin@paris.fr
- OU par courrier postal à :

Soizik JOUIN
80 bis, rue de l'Ouest - 75014 Paris

Date-limite de réception de ce dossier :

12 mars 2010

Tout dossier non complet ne sera pas examiné.

12. ENGAGEMENTS DU CANDIDAT

Je, soussigné(e), (prénom, NOM) :

m'engage sur l'honneur, en cas d'attribution d'une bourse par le conseil d'administration du CFI, à

1. informer le CFI de toute subvention que je pourrais recevoir d'un autre organisme ou établissement
2. assister aux réunions organisées par le CFI lors du congrès IFLA de 2010
3. produire, suivant les indications du CFI et avant le 30 novembre 2010, un rapport d'activités de ma participation au congrès IFLA de 2010
4. assurer la traduction en français d'au moins une communication scientifique du congrès 2010, soit dans ma section soit dans une autre section ou, à défaut, de tout autre texte relatif aux travaux de l'IFLA.

Fait à

le / / 2010

signature :

13. AUTORISATION DE DIFFUSION

Je, soussigné(e), (prénom, NOM) :

donne mon accord à la diffusion sur internet du rapport d'activités et de la traduction que j'aurai effectués en cas d'attribution d'une bourse par le conseil d'administration du CFI.

Fait à

le / / 2010

signature :

14. INFORMATIONS SUR LA PROCEDURE SUIVIE PAR LE CFI

Les bourses attribuées aux professionnels français sont destinées à ceux d'entre eux n'ayant pu obtenir un autre financement, institutionnel ou associatif, pour assister au congrès annuel de l'IFLA. Le CFI n'intervient qu'à titre subsidiaire.

Les candidatures seront examinées en trois étapes successives. Les dossiers de candidature seront préparés par deux rapporteurs, puis étudiés le **06 avril 2010** par la Commission d'attribution des bourses (CAB), constituée par le Conseil d'administration (CA) et représentative des membres du CFI. Enfin, l'attribution définitive des bourses sera décidée par le CA le **07 avril 2010**, sur proposition de la CAB. La liste des candidats retenus sera diffusée sur le blog du CFI dans la **semaine du 12 avril 2010** (<http://leblogducfi.over-blog.com/>).

Un représentant de chacun des ministères chargés des bibliothèques publiques et des bibliothèques de l'enseignement supérieur assiste, avec voix consultative, aux réunions de la CAB.

La qualité et la précision des motivations professionnelles et personnelles précisées en page 4 est déterminante. L'attribution des bourses résulte uniquement de la qualité professionnelle des dossiers individuels.

Les décisions du CA, organe dirigeant du CFI, ne sont pas susceptibles d'appel.